



Peut-on installer des machines à café dans les espaces aménagés pour les fumeurs ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 14 avril 2007

Peut-on installer des machines à café ou autres machines de boissons dans les espaces aménagés pour les fumeurs ?

Réponse :

La [circulaire du 20 novembre 2006](#) précise que Ces emplacements seront affectés à la seule consommation de tabac Cependant, DNF ne s'offusquera pas que l'on puisse installer un distributeur de boissons ou une machine à café dans ces fumeurs.